

Résultats de l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2015 Compte rendu

Les actionnaires de la société PAREF se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, le mardi 19 mai 2015 à 16h30, au Musée des Arts et Métiers, 60 rue Réaumur (75003) Paris.

44 actionnaires étaient présents ou représentés ou votaient par correspondance. Ils possédaient ensemble 817 242 actions, soit 68,65 % des titres ayant droit de vote et représentaient 1 469 225 voix (sur un total de 1 882 060). Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

L'Assemblée Générale a en particulier approuvé la distribution d'un dividende de 3 € par action au titre de l'exercice 2014, qui sera versé le 1 juin, le détachement du coupon intervenant le 28 mai avant Bourse.

Résultat des votes

N°	Type de résolution	Texte de résolutions	Résultat	% des voix
1	Ordinaire	Approbation des comptes sociaux 2013	approuvée	100%
2	Ordinaire	Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce	approuvée	99,33%
3	Ordinaire	Affectation du résultat	approuvée	100%
4	Ordinaire	Approbation des comptes consolidés 2013	approuvée	100%
5	Ordinaire	Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la société	approuvée	99,99%
6	Extraordinaire	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider l'émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance	approuvée	100%
7	Extraordinaire	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider l'émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance	approuvée	95,18%
8	Extraordinaire	Délégation de compétence conférée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées	approuvée	99,33%

9	Extraordinaire	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital qui seraient consentis à la Société	approuvée	95,85%
10	Extraordinaire	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de décider l'augmentation du capital social de la Société par incorporation de réserves, primes, bénéfiques ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	approuvée	100%
11	Extraordinaire	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par une offre, dite de placement privé, visée au paragraphe II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	approuvée	95,17
12	Extraordinaire	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	approuvée	100%
13	Extraordinaire	Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	approuvée	99,32%
14	Ordinaire	Ratification de la cooptation de la société APICIL ASSURANCES en qualité de membre du conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Alexandre Picciotto	approuvée	100%
15	Ordinaire	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales	approuvée	100%